

La consultation en pratique...

La consultation TDAH est une consultation de soutien permettant aux unités de première ligne (CMP, UHA, MDA...) d'avoir un appui spécialisé dans le domaine des troubles neuro-développementaux. (ordonnance méthylphénidate notamment).



Comment se passe la prise en charge ?

Les rendez-vous à la consultation TDAH sont pris sur orientation médicale.

La première consultation est assurée par l'Infirmière de Pratique Avancée (IPA).

Elle concerne les parents puis les enfants.

La première consultation dure environ 1h.

Lors de cette consultation, l'équipe pluri-professionnelle reprend l'historique du vécu et des difficultés de l'enfant, les antécédents médicaux.

Pour cela, il vous est demandé de remplir un questionnaire préalable d'admission administratif et d'adresser les bilans du psychologue, du psychomotricien, de l'ergothérapeute, de l'orthophoniste ainsi que les bulletins scolaires afin d'établir une prise en charge pertinente et individualisée.

Le suivi & la surveillance du traitement sont assurés par l'IPA.

Un rendez-vous médical annuel est programmé avec le pédopsychiatre.

Qui est concerné ?

Les enfants de 6 ans à 18 ans sont concernés.

IPA : infirmier qui a fait des études complémentaires (2 ans de plus) et qui peut prescrire des médicaments, et faire le suivi à la place du médecin

Qui peut vous orienter vers la consultation TDAH ?

Les centres médico-psychologiques (CMP), l'Antenne du Centre de Référence des Troubles du Langage et de l'Apprentissage (ACRTLA), l'Unité d'Hospitalisation pour Adolescents (UHA), la Maison des Adolescents de l'Eure (MDA 27) et les médecins généralistes adressent les patients avec suspicion d'un TDAH.

Composition de l'équipe :

- ▶ **Dr Asma Chegrouche,** *pédopsychiatre ;*
- ▶ **Audrey Le Poullen,** *infirmière de pratiques avancées.*



PEC-ACC-INFO-003 - Création et Conception : NHN/Benoît Dupuis

Conformément à la réglementation, vous pouvez accéder aux informations contenues dans votre dossier médical en faisant une demande écrite auprès de l'établissement.
(cf site internet www.nh-navarre.fr)

Pôle de psychiatrie
de l'enfant et de l'adolescent



Consultation spécialisée TDAH



Nouvel Hôpital de Navarre
bâtiment parchappe
62, route de conches
27000 Evreux

Ouvert tous les jours de la semaine
(Sauf week-end et fériés)
de 9h à 17h

Tél : **02.32.31.77.96**

Mail : consultationpedoTDAH@nh-navarre.fr

Site internet du Nouvel Hôpital de Navarre
www.nh-navarre.fr

Définition

Le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) est caractérisé par l'association de trois symptômes dont l'intensité et la manifestation varient selon chaque personne :

- ▶ Un déficit de l'attention (*incapacité à maintenir son attention, à terminer une tâche, oublis fréquents...*),
- ▶ Une hyperactivité motrice (*agitation incessante, incapacité à rester en place*),
- ▶ Une impulsivité (*difficulté à attendre, tendance à interrompre les activités des autres*).

Selon les enfants, l'un ou deux symptômes peuvent prédominer, mais dans près de 20 % des cas, les trois symptômes sont associés.

On ne peut parler de TDAH que si les symptômes :

- ▶ surviennent au cours de l'enfance, avant l'âge de 12 ans,
- ▶ présentent un caractère persistant (*plus de 6 mois*),
- ▶ retentissent sur les apprentissages scolaires, les relations sociales et la qualité de vie et constituent un véritable handicap pour l'enfant.

Le TDAH est-il fréquent ?

Les enfants atteints de TDAH représentent 3 à 5 % de la population scolaire et sont majoritairement des garçons (*2 à 3 garçons pour une fille*). Toutefois, le trouble est probablement sous-estimé chez les filles, pour lesquelles les symptômes sont moins visibles. En effet, les filles, moins hyperactives, ont plutôt des troubles de l'attention, plus difficiles à repérer.

Comment accéder à la consultation TDAH ?



Bâtiment Parchappe
Nouvel Hôpital de Navarre
62, route de conches - 27000 Evreux
Ouvert tous les jours de la semaine
(Sauf week-end et fériés)
de 9h à 17h - Tél : **02 32 31 77 96**